BTS : Brevet de Technicien Supérieur «Comptabilité et Finances»



Caractéristiques du diplôme : Diplôme Homologué Durée : 24 mois  
Objectif : Formation de Technicien Supérieur en Comptabilité et Finances.  
Conditions d'accès à la formation : Titulaire du bac (toutes les sections) ou ayant un BTP homologué dans la même spécialité.  
Inscription : Sur dossier.

MODULES ENSEIGNÉS :

NIVEAU 1ÈRE ANNÉE

- Présenter l’entreprise et son environnement - Utiliser la technique comptable - Appliquer la législation commerciale - Comptabiliser les opérations courantes - Traiter les opérations financières - Organiser son travail - Traiter les documents comptables et commerciaux - Exploiter un ordinateur et des logiciels - Etablir les déclarations fiscales mensuelles - S’initier à la vie professionnelle (Stage 1: Stage d’initiation) - Législation, sécurité et hygiène - Arabe - Français - Anglais

NIVEAU 2ÈME ANNÉE

- Effectuer les travaux d’inventaire - Communiquer en milieu professionnel - Exploiter des progiciels de gestion - Traiter les opérations liées à la vie des sociétés - Etablir les déclarations fiscales annuelles et autres - Contrôler les coûts d’exploitation - Elaborer les budgets prévisionnels - Analyser la situation financière de l’entreprise - Traiter les opérations comptables particulières - S’intégrer au milieu du travail (Stage 2: stage d’intégration) - Qualité - Communiquer en français commercial - Communiquer en anglais des affaires - Droit de travail - Initiation à la création d’entreprises - Projet de fin d’études - Visite